

ESPÉRAZA

juillet 2005

Le bulletin d'information
de la municipalité





sommaire

Editorial	1
Compte administratif 2004, Budget 2005.....	2
Liste des subventions 2005	3
Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)	4
Communauté de Communes Aude en Pyrénées	8
Informations diverses	8
Félicitations	11
Programme des festivités de juillet et septembre.	11
Personnalités Espérazanaises	12
Le corps médical à Espéraza (suite).....	13
Echos bibliographiques.....	14

Histoire locale

Les sociétés de prévoyance et de secours mutuel.	15
Le cercle de commerce d'Espéraza, La chambre syndicale des fabricants de chapeaux	16
Notes de toponymie	17
Souvenez-vous ?	18
La page Occitane.....	19
Comment obtenir ?.....	20

Renseignement utiles..... 3^{ème} de couverture



éditorial

Mes chers compatriotes,

Je ne peux vous entretenir d'illusions et il est de mon devoir de vous dire combien Espéraza souffre depuis quelque temps :

- menace de fermeture d'une classe à l'école maternelle,*
- déclassement du bureau de poste,*
- liquidation programmée de l'entreprise Claircom, fleuron de nos PMI locales,*
- baisse des ressources communales puisque nous avons fait le choix de les maintenir jusqu'à la fin du mandat au même niveau alors que la communauté de communes, le conseil général et le conseil régional ont augmenté leurs taux.*

Malgré tout, nous continuons à assumer notre devoir vis-à-vis de l'école, du tissu associatif et de la qualité de vie dans notre cité (espaces fleuris, amélioration du dispositif d'éclairage, propreté des rues, lutte contre la vitesse, etc.).

Nous avons, il est vrai, ralenti nos investissements, mais nous faisons tout notre possible pour conserver ceux qui sont essentiels afin de maintenir notre commune dans le peloton de tête des villes dynamiques du département.

Je vous demande donc de nous aider à gérer ce passage difficile, en calmant vos impatiences et en prenant conscience que tôt ou tard, en fonction de nos possibilités, vous aurez satisfaction. Tous les habitants d'Espéraza sont traités sur un même pied d'égalité et il n'y a aucun favoritisme à notre niveau.

Les projets en cours progressent malgré quelques aléas (il y en a toujours avec les entreprises concessionnaires des marchés). Le musée des dinosaures sera terminé, je l'espère, en septembre prochain. La directrice de la maison de retraite travaille avec conscience sur le dossier d'agrandissement de son établissement. L'alimentation en eau de Pradines et Bacou est en bonne voie. La protection du puits de captage et une distribution plus rationnelle de l'eau dans la commune sont en cours. Le dossier crèche progresse. Nous essayons de pérenniser l'implantation de la GOLGEMMA route de Fa et, dans la zone de Pastabrac, d'offrir à la SEFA des possibilités d'extension intéressantes.

Vous remarquerez, si vous êtes objectifs, que nous ne chômons guère et que l'équipe que vous avez élue en mars 2001, malgré les difficultés de tous ordres qui l'assaillent et des approches quelques fois différentes de l'action, se rassemble toujours pour agir et faire rayonner notre ville.

Nous espérons tous que vous en avez pris conscience. Merci de votre confiance.

Vive Espéraza !

Général (C.R.) Michel Lafitte,
Maire d'Espéraza



Les maires adjoints

FINANCES 2005

Compte administratif 2004

Le résultat de 2003 a permis en 2004 de lisser des lignes d'écriture, ce qui explique, en partie, le compte administratif. Malgré une baisse de recettes de 137.844 €, le solde 2004 est positif à hauteur de 94.747,11 €.

	Résultats budget 2004		
	Mairie	Eau et assainissement	Pompes funèbres
Fonctionnement	+ 154.803,05	+ 62.270,80	+ 17.683, 87
Investissement	- 141.076,71	+ 1.066,10	
Solde	+ 13.726,34	+ 63.336,90	+ 17.683,87

Budget primitif 2005

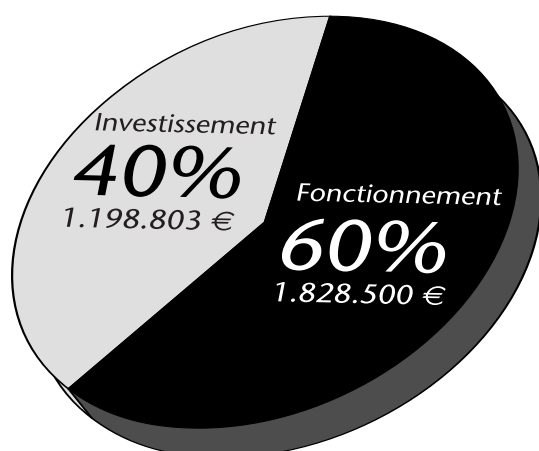
Les prévisions nous ont conduit à établir un global de 3.537.866 € pour les budgets mairie et eau & assainissement.

	Prévisions budgétaires 2005		
	Mairie	Eau et assainissement	Total
Fonctionnement	1.828.500	177.173	2.005.673
Investissement	1.198.803 (*)	333.390	1.532.193
Total	3.027.303	510.563	3.537.866

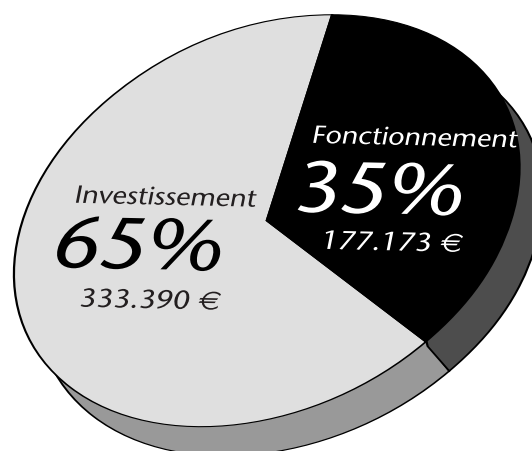
(*) y compris les restes à réaliser

Sur ces deux budgets on dégage 56% pour le fonctionnement et 44% pour l'investissement, dont 78% pour le budget mairie et 22% pour l'eau et l'assainissement.

Concernant plus particulièrement le budget mairie, la répartition prévue sur la globalité permet de dégager 60% pour le fonctionnement et 40% pour l'investissement, soit une prévision en hausse de 3 points par rapport à l'investissement de 2004.



Budget Mairie



Budget Eau et Assainissement



Liste des subventions 2005

Subventions à caractère social

Coopérative scolaire	
- École Maternelle	340
- École Primaire	545
CEL-Mairie	3050
CEL-DDJS	4000
Coopérative scol.Classe Environnement	680
3 ^{ème} Age	245
Club Féminin	205
Solidarité Amitié	140
FNATH	140
Secours Catholique	70
Restaurant du Cœur	70
Pitchounets	95
Croix Rouge	70
Secours Populaire	70
Gaieté Espérazanaise	245
Donneurs de Sang	45
E.S.E (à revoir au BS)	1000
Assistance Santé HV 2005	100

TOTAL11110

Subventions à caractère sportif et culturel

APEE	110
ARPA	410
Ski Club	475
CAE RCOES	4750
Ass Moto Les Ripoux	140
Union Bouliste Esp.	410
Cyclotourisme	110
Pêche	205
Chasse	140
Dessin	200
AIRE	120

TOTAL7070

Subvention de Prestige

Comité des Fêtes	6070
------------------	------

TOTAL6070

Subventions Départementales

Prévention routière	70
Chambre des Métiers	70
Grêle	70
Ass.Insuffisance Rénaux de l'Aude	70
TOTAL	280

Subventions Culturelles

Chant des vallées	140
M.J.C	1500
Fécos	815
École de Musique./Éveil	1500
APHAVA	70
TOTAL	4025

Subventions locales

Amicale Pompiers	1000
Anciens Combattants	140
Anciens Comb.Résistants	55
Prisonniers de Guerre	55
Blessés du poumon	30
Guérilleros	45
Sécurité HVA	80

TOTAL1405

Subventions diverses

Club Entreprendre (2168 x 0,50€)	1084
Mémoire	331
Comité du Jumelage	140

TOTAL1555

Subventions exceptionnelles

Dépassons le handicap (Rotary)	100
COS	1200
Coopérative scolaire	320
Pêche journée enfant	200
Cyclos randonnée chapelier	200
Fécos	1000

TOTAL3020

TOTAL GÉNÉRAL34 535 €



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le compte administratif 2004 fait ressortir un total de recettes de 518.228 € (excédent inclus) pour un total de dépenses de 458.996 €.

Services ménagers

35 aides ménagères interviennent chez les bénéficiaires du service, soit 61 personnes. Les bénéficiaires de l'A.P.A (Aide personnalisée à l'autonomie) sont au nombre de 35 à domicile, plus 38 dossiers constitués pour des personnes en établissement. Une réorganisation de ces services est en cours, nous espérons pouvoir mieux informer lors du prochain bulletin municipal.

Foyer restaurant + Portage repas à domicile

Ce service fonctionne bien et à la satisfaction des bénéficiaires (30 à 35 en moyenne). Le prix du repas est fixé à 6,82 €.

Noël des pré-retraités et retraités

Cette après-midi récréative est toujours très suivie et appréciée par une nombreuse assistance. Fernand Grauby, son frère et son neveu ont eu un succès bien mérité grâce à leurs chansons et leurs sketches – dont la célèbre Catinou – qui ont ravi l'assemblée.

Fête des mères de famille

C'est une tradition à Espéraza ; M. le Maire, le conseil municipal et le CCAS ont à cœur de réunir une fois par an les mamans décorées de la médaille de la Famille française. Elles ont été conviées cette année le samedi 4 juin à 11h à la mairie, un apéritif leur a ensuite été offert au centre culturel G. Basset de Nattes.

Nous faisons appel aux mamans qui souhaiteraient recevoir la médaille de la Famille française ; elles doivent avoir au moins 4 enfants dont l'aîné doit être âgé de 16 ans ou plus et s'adresser à la mairie munies du livret de famille afin d'effectuer la demande auprès de l'UDAF. A ce jour, 38 mères méritantes ont été décorées dans notre commune.

Restaurant du cœur – Vestiaire

La campagne 2004/2005 a débuté le 6 décembre 2004 et s'est terminée le 8 avril 2005. 119 familles ont été inscrites pour 245 bénéficiaires, soit un total de 19.858 repas distribués. La majeure partie des bénéficiaires est surtout composée de jeunes arrivants (personne seule ou famille monoparentale avec enfants). Ces nouveaux venus ont été mis en relation avec les différentes associations (CCAS, MJC, Jardins d'insertion...). Notre vestiaire, toujours de qualité, a permis de les vêtir correctement, de leur procurer meubles, vaisselle, etc. pour ceux qui en avaient le plus besoin. Pour Noël, gâteaux, bonbons et jouets ont été distribués à toutes les familles.

Les Restos d'Espéraza ont participé au loto départemental en fournissant certains lots intéressants. Nous remercions sincèrement tous les bénévoles qui se dévouent pendant ces mois d'hiver, l'association Solidarité-Amitié toujours présente et active, les généreux donateurs discrets et efficaces qui, par leurs dons, soutiennent et aident les intervenants et les encouragent à continuer.

TRAVAUX 2004

Qui d'entre nous voit ce qui a été réalisé à l'autre bout d'Espéraza, à part celui qui habite à côté ? Ce préambule pour dire que de nombreux travaux ont été effectués dans notre cité, même s'ils ne sont pas toujours visibles ou criants par leur ampleur. On peut citer les extensions de réseau route de Fa, un renforcement de terrain au château d'eau, l'aménagement de la rue Roland Garros, le mur en





pierre avenue de Perpignan, la réfection des murs extérieurs de l'ancien bâtiment Actis, la réparation du mur de clôture du cimetière, l'aménagement du carrefour de la Maureille, le plafond d'une salle de classe, la peinture d'une salle et d'un couloir au groupe scolaire (ces travaux vont se poursuivre en 2005), la pose de sièges dans les tribunes du stade J. Biart, la traversée de l'Aude à la Grave pour une future régulation de la distribution d'eau potable, la poursuite de l'aménagement de la rue de l'Egalité, le nettoyage du Ravanel et du "ruisseau du stade", une première mise en sécurité de l'église, la pose de miroirs de sécurité à certains croisements dangereux, la remise en état de chemins communaux, l'entretien de l'éclairage public, la réfection du plafond de la salle du conseil municipal, le nettoyage des berges de l'Aude, le goudronnage d'une nouvelle allée au cimetière, les logements de la résidence du Plô, etc.

De plus, trois points importants doivent être cités :

- le travail, non visible mais très important, des services administratifs qui gèrent les travaux ;
- les réalisations des points d'embellissement et de nettoyage quotidien de notre commune ;
- les interventions immédiates des services techniques pour répondre aux demandes des habitants.

Ce sont 15 personnes qui utilisent et gèrent un budget de 566.936 €, investissement inclus hors frais de personnel et hors budget eau et assainissement.



2005 – La maternelle en danger

Quand l'inspection académique décrète et impose la fermeture d'une classe, les parents, les enseignants, et toute la population d'Espéraza et des environs vont réagir devant cette dégradation inacceptable. Ensemble, ils vont chercher à sauvegarder le droit de chaque enfant à bénéficier d'une école pour la rentrée 2005. Principe républicain oblige. De janvier à mars, toute une panoplie d'initiatives est utilisée : pétition (plus de 1000 signatures), motion, courriers, manifestation, occupation d'une classe, confection de banderoles, réunions, etc. Tout cela pour se faire simplement entendre d'une autorité compétente. Les quelques fragments de textes et d'images qui sont rassemblés ici soulignent que nous ne sommes pas prêts à laisser filer une classe, une école que la République nous a confiée. La lutte continue avec des parents toujours mobilisés, des élus déterminés, pour « le maintien de toutes les classes d'une école qui accueille les petits Espérazanais depuis 1880 ».

Jeudi 3 mars, texte lu au départ de la manifestation : « La haute vallée de l'Aude, qui est une zone particulièrement sinistrée au plan économique et social, va le devenir également en matière éducative. Les mesures de carte scolaire imposées par l'inspection d'académie sur ce secteur ne consiste en rien d'autre que de fermer une classe maternelle ou primaire tous les 10 km à la rentrée 2005 ! A Espéraza, nous connaissons bien l'importance et





le rôle de l'école maternelle, la qualité de ses enseignants. C'est pourquoi nous refusons de voir supprimer la petite section et de devoir renoncer à accueillir les moins de 3 ans, et à nous séparer d'un enseignant. »

Lundi 7 mars, motion adoptée au conseil municipal : « La maternelle d'Espéraza nous tient à cœur :

- parce qu'elle est au cœur des enjeux de demain...
- parce qu'elle est au cœur de la vie sociale...
- parce qu'elle est au cœur de nos préoccupations... la municipalité demande que l'école maternelle garde ses trois classes et ses trois postes d'enseignants à la rentrée 2005. La municipalité décide d'inscrire et d'accueillir les enfants de deux ans conformément à la loi d'orientation et aux vœux des parents ainsi que des familles qui en feraient la demande ».

La bibliothèque municipale : un lieu de rencontre, de pause et de partage...

A Espéraza, la bibliothèque municipale est un lieu privilégié de rencontres, de pause et d'échange... Service public ouvert à toutes et à tous, géré en direct par la mairie, celle-ci reste attentive à la qualification des personnels comme à l'évolution de la structure. Romans, biographies, revues spécialisées, théâtre, BD, poésie, CD... la mise à disposition du fonds est réalisée par un personnel compétent et formé, maîtrisant bien toute la logistique, comprenant l'ensemble des étapes de la réalisation d'un prêt en passant par les desiderata de chaque utilisateur... L'objectif de servir 10.000 prêts dans l'année est possible (grâce à l'informatisation du prêt), également de rendre le lieu plus convivial, plus ouvert, plus attractif encore (Internet, ADSL, photocopies...).

Adresse : Avenue de la Gare

Téléphone : 04 68 74 13 51

E-mail : bibliotheque-esperaza@yahoo.fr

Responsable : Monique Enjalbert

Personnel : Carole Venaille

Fonds : environ 14.000 volumes et près de 40 CD-Roms

Horaire d'ouverture au public :

mercredi 10h – 12h atelier conte (enfants)

mercredi 14h – 18h 30 (adultes)

vendredi 16h 30 – 18h 30

samedi 9h – 12h

Inscription : il vous sera demandé de présenter une pièce justificative de domicile et d'acquitter une cotisation annuelle.

Tarif : adulte (individuel) 14 €, couple 20 €, enfant de moins de 16 ans gratuit, étudiant et demandeur d'emploi 8 €, vacanciers : inscription de 7 € par famille dans la limite de 2 mois + caution de 30 € remboursable en fin de séjour.

Le prêt : par lecteur, vous pouvez emprunter 3 livres + 2 revues pour une durée de prêt de 3 semaines.

Multi-Accueil

Adresse : rue Condorcet, 11260 Espéraza
Tél : 04.68.74.13.04

La crèche

De 2 mois à 3 ans (maximum 4 enfants)
7h 40 – 18h 10

tarif mensuel en fonction des revenus des parents et de la composition de la fratrie

Halte garderie

De 3 mois à 6 ans (maximum 5 enfants)
7h 40 – 12h 10
13h 30 – 18h 10

1,52 € de l'heure, 3,05 € le repas

Inscriptions :

Prendre rendez-vous avec la directrice.

Puis entretien personnalisé avec visite de la structure.

Se munir : photocopie des vaccins,
Numéro de Sécurité sociale, numéro
De CAF ou MSA.

Grandir à Espé c'est trop bien

Les Petites Frimousses... acte 3... Depuis le début de cette année, Christian Vizcaino, architecte bien connu en notre commune, a repris et poursuivi le projet d'aménagement de la crèche initié par le cabinet Gaxieu. Permis de construire et notice de sécurité sont prêts. Le financement CAF est assuré, celui du conseil général espéré ! Le projet avance sur de bons rails.



La Maison des Jeunes et de la Culture

Où ?

> FOYER et BUREAU eu CENTRE CULTUREL d'ESPÉRAZA

Comment la contacter ?

> au BUREAU: ouvert le lundi de 10h à midi

> TÉLÉPHONE : 04 68 74 00 07 avec message sur répondeur

> INTERNET : e-mail : mjcesperaza@hotmail.fr

Carte d'Adhérent M.J.C.

> valable 1 an (année scolaire) pour 1 ou plusieurs activités avec

la même carte ; c'est être adhérent à une association loi 1901, basée sur la découverte, l'approfondissement et le partage d'activités pour le plus grand nombre, le tout dans la convivialité, autour d'un projet commun, image associative, sportive et artistique d'Espéraza.

Quelles activités ?	Quand ?	Où ?	Avec qui ? Comment contacter ?
G.E.S.P.P.E Chant patrimoine polyphonique	vendredi 21h à 22h30	Foyer MJC 1 ^{er} étage du Centre Culturel	Jane : 04 68 74 02 50 gesppe@wanadoo.fr
YOGA	mardi 9h à 11h jeudi 19h à 20h30	Salle Louis Alibert entrée rue de la Révolution	Saveria : 04 68 20 07 58 saveria.harding@tiscali.fr
DANSE Traditionnelle	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi/mois débutants : 19h30 à 21h avancés : 21h à 22h30	Salle Louis Alibert entrée rue de la Révolution	Hélène : 04 68 69 83 93
Cours d'Anglais et de Français (langue étrangère)	<i>Français débutant :</i> jeudi 15h30 à 16h30 <i>Français avancé :</i> jeudi 9h30 à 10h30 vendredi 9h30 à 10h30 <i>Anglais débutant :</i> vendredi 10h45 à 11h45	Bibliothèque municipale d'Espéraza	Marie-Pierre : 04 68 74 02 73 mario.ferrando@libertysurf.fr <i>Cours pour 4 à 6 personnes basés sur la communication orale</i>
Jeu au FLAG et APPN (Activités physiques de Pleine Nature)	Inscriptions à partir de lundi 17 janvier 2005 <i>pour enfants, adolescents, adultes</i>	Stade Cassagneau et autres lieux selon activité	Georges : 04 68 74 13 48 06 14 17 95 71 Contactez Georges
PING-PONG	Dès que la salle sera rénovée	Salle des Jeunes près du Gymnase	Pierrot : 04 68 74 11 12 06 14 15 95 55 cros.electroservice@libertysurf.fr
ART-THE	Samedi matin tous les 15 jours <i>Pour artistes pratiquants</i>	Foyer MJC 1 ^{er} étage du	Jill : 04 68 74 20 06
Accompagnement Scolaire	Lundi 17h à 18h : <i>Enfants école primaire</i> Lundi 18h à 19h : <i>Collégiens</i> Jeudi : idem Lundi	Salle de réunion au rez-de-chaussée HLM Pyrénées	Claudie : 04 68 74 10 11 Roger Ahmed
MJC Infos photos presse activités et journées «ART et MUSIQUES»	Tous les jours	Sur le WEB avec INTERNET	www.audeculture.com/artetmusique avec l'aide de Marcus : 04 68 69 86 57 04 68 69 09 61 marcus@connectotel.com



La communauté de communes Aude en Pyrénées

Par un bulletin qui paraît deux fois par an (décembre et juin) et qui est distribué gratuitement dans tous les foyers, la Communauté de communes Aude en Pyrénées, qui regroupe désormais la totalité des communes du canton de Quillan, donne des informations sur les réalisations, les projets et les manifestations de cette collectivité territoriale née en janvier 2000 et présidée par Maurice Aragou, conseiller général et maire de Quillan. Le syndicat d'initiative communautaire, basé au chef-lieu de canton, diffuse également ces informations et sert de point d'appui à de nombreuses initiatives.

Outre un certain nombre de manifestations ponctuelles (Festiv'Aude, festival de la randonnée, festival des jeunes...), la communauté de communes Aude en Pyrénées poursuit une action soutenue sur trois axes :

- La mise en valeur du petit patrimoine des communes (guides, panneaux indicatifs, restauration), déjà visible au niveau de nombreux sites et monuments, et qui entre dans sa tranche ultime ;
- L'agrandissement du musée des dinosaures, entamé dans sa phase active l'année dernière, chantier lourd qui a subi divers retards techniques mais qui se poursuit avec un objectif d'achèvement dans le courant du 4^{ème} trimestre 2005 ;
- L'aménagement d'une zone d'activité communautaire à taxe professionnelle unique prévue sur des terrains situés entre Quillan et Ginoules (rive droite du ruisseau) et dont les premières acquisitions foncières sont en cours.



Informations diverses

Numérotez vos habitations, identifiez vos boîtes à lettres

Les services de la Poste nous demandent de rappeler à la population que, pour permettre d'améliorer la distribution du courrier, il est impératif que la nouvelle numérotation des habitations, en vigueur depuis cinq ans, soit matérialisée par la pose de plaques actualisées (s'adresser à la mairie). D'autre part, il est demandé à la population d'identifier clairement, sur les boîtes à lettres, les noms des personnes résidant. Trop de boîtes à lettres sont anonymes ou quasi illisibles ce qui, évidemment, ne facilite pas le travail du facteur. Merci de penser à lui.



Arasement de l'îlot de la microcentrale de la Maureille

Situé en aval du barrage de la Maureille, un îlot constitué d'arbres enchevêtrés et de gravats de toute nature s'était formé au fil des années, ralentissant le cours de l'Aude. Outre son aspect inesthétique, cet îlot présentait une menace réelle en cas de grosse crue en raison du diamètre et de la hauteur des arbres ainsi que de leur fragilité d'implantation sur une assise rocheuse. Conscience de ce danger potentiel, la municipalité a entrepris les démarches nécessaires auprès des services concernés afin de



faire disparaître cet îlot par arasement. Des réunions sur site mettant en présence la DDE, la fédération de pêche, Aude-Claire, le représentant de la microcentrale et les élus locaux ont été programmées et ont permis de mettre au point un programme d'action sécurisant. Les seuls regrets que nous puissions formuler seront d'ordre préventif et plutôt tournés vers l'avenir car, avec une autorisation de curage de quelques dizaines de centimètres du lit du fleuve, et le démantèlement de la moitié de la muraille du canal de sortie des turbines, un bien meilleur écoulement des eaux aurait pu se faire et n'aurait certainement pas favorisé la reconstitution, à terme, d'un îlot de même nature.

Ramassage des encombrants

Appelés plus communément « monstres », les encombrants constituent une servitude qu'il convient de maintenir pour ceux qui n'ont pas la possibilité de les évacuer par leurs propres moyens - en particulier les personnes âgées - tout en essayant de maîtriser et de limiter le coût d'un tel service rendu à la population. Pour ce faire, une commission en charge de ce problème a été mise en place. Trois propositions de réforme ont été étudiées avec la plus grande attention :

- enlèvement au coup par coup sur inscription en mairie ou par appel téléphonique,
- alternance de ramassage par types de matériaux,
- enlèvement rive droite (mois pairs) et rive gauche (mois impairs).

La troisième solution a paru la moins contraignante et la mieux adaptée à la topographie de la localité et a été retenue. Elle a été mise en place à compter du mois d'avril pour une période d'essai et un suivi de 6 mois. Les ramassages se feront donc rive droite (côté Maroc) en avril, juin, août, octobre et décembre et rive gauche (côté place) en mai, juillet, septembre et novembre. Merci de respecter cette procédure et de sortir les encombrants uniquement la veille du premier mercredi du mois concerné.

Pour ceux qui en ont la possibilité, nous vous invitons à aller, ou continuer à aller, à la déchetterie (Espéraza participe à son fonctionnement et a contribué à son financement).

A titre de statistiques, voici quelques chiffres éloquentes : l'enlèvement des encombrants c'est, chaque mois, 25 camions (moyenne 10 camions), l'immobilisation à temps complet de 3 employés communaux et du matériel adéquat pendant 2 à 3 jours.

Point sur l'OPAH

Reconduite par le Conseil général jusqu'à la fin de la présente année, l'opération programmée d'aménagement de l'habitat (OPAH) a permis en 2004 l'amélioration de 15 logements sur la commune d'Espéraza. Le montant des travaux s'élève à 98.115 € pour un total de subventions de 32.162 € représentant 33% du coût. Les quatre logements sociaux de la résidence du Plo



(ancienne perception) ont été terminés en mars 2005 et les clefs remises aux locataires le 18 avril. Quant aux seize logements aménagés au Casal (ancienne cave coopérative) par la S.A.A.H.L.M de l'Aude et de l'Ariège, la remise des clefs est prévue en mairie dans le courant du mois de juillet.



ETAT CIVIL 2004

Actes de naissance : 14

27 février 2004	GORDO Julian	à CARCASSONNE
03 mars 2004	MARRE Maxime, Robert, Yvan	à CARCASSONNE
04 mars 2004	BAC Calypso, Sarah	à CARCASSONNE
13 juin 2004	MALEMBIC Alan	à CARCASSONNE
01 juillet 2004	BRUGUES Enzo, Henri, Yvan	à CARCASSONNE
13 juillet 2004	SAUNIERE Lucas, Joffrey	à CARCASSONNE
10 août 2004	AYADI Chahrazad	à CARCASSONNE
08 septembre 2004	LEVEILLE Elias, Cyrius	à CARCASSONNE
12 septembre 2004	LAGAUCHE Elise, Anne	à CARCASSONNE
03 octobre 2004	SANTIAGO Athéna, Marine, Joëlle	à CARCASSONNE
08 octobre 2004	BENAMAR Jaouad	à CARCASSONNE
29 octobre 2004	CABROL Quentin	à CARCASSONNE
17 novembre 2004	NEAU Julien, Maxime, Alexandre	à CARCASSONNE
28 décembre 2004	RAYNAUD Elie, Gabriel	à CARCASSONNE

Actes de mariage pour 2004 : 6

19 mars 2004	BOURREL Roger, André CEREZA Christine, Thérèse, Dolores	28 août 2004	ROSSEL Jean-Luc PASCUAL Géraldine, Elisabeth
29 mai 2004	LE LOEUFF Jean SOUILLAT Christel	20 novembre 2004	ERDELYI Samuel AMAND Corinne
24 juillet 2004	MASCARO François GUERRERO Nadine	26 novembre 2004	BRUGUES Gérard MARIN Isabelle, Henriette, Juliette

Actes de décès pour 2004 : 45

11 janvier	MAX Valentine <i>veuve MANIER</i>	20 août	GARROUSTE Marie, Jeanne <i>épouse PESQUE</i>
16 janvier	VAYSSE Louis	06 septembre	RIVIERE Henriette, Justine, Juliette <i>veuve BOSCH</i>
16 janvier	GALIBERT Claudine, Marie, Berthe <i>veuve BIGOU</i>	07 septembre	TOURNEUX André
08 février	ROUSSEAU Denise, Marcelle <i>veuve LEMER</i>	13 septembre	LAFITTE Paul, Henri
02 mars	ARDANUY Georges, Antonin	11 septembre	COLOMBIES Marie, Antoinette, Jeanne
16 mars	GIBERT André, Guillaume	15 septembre	JAMMET Jean Baptiste, Auguste, Etienne
17 mars	DAME André, François	17 septembre	LAMBLIN Marcelle, Léontine <i>veuve PELTIER</i>
31 mars	PANTANELLA Léa <i>veuve BOUVIER</i>	27 septembre	BUCCHIERE Francesco, Antonio
31 mars	SOLER Joseph	09 octobre	LLINARES Hélène, Henriette, Françoise <i>veuve REMESAL</i>
31 mars	BOLO Danièle, Marie, Ange	14 octobre	TERON Edouard
05 avril	HUMEAU Francis, isaïe, Marie	16 octobre	MIRABEL Yvonne, Rose, Eugénie <i>veuve CAVERIVIERE</i>
09 mai	BOSSUGE Arlette, Gabrielle, Lucette <i>épouse TAGLIAFERRI</i>	27 octobre	TOUSTOU Pierre, Jean
16 mai	LAFITTE Joseph, François	02 novembre	MONSERIE Emile Alain Jean Marie
18 mai	VIDAL Julien, Emilien, Léon	14 novembre	GABIGNAUD Lucienne, Thérèse, Françoise <i>veuve BOCCARDO</i>
10 juin	LLINARES Vincent, François	23 novembre	RAYNAUD André, Raoul, Alexandre
13 juin	CAVAILLES Marie, Emilienne <i>épouse CHAUVET</i>	25 novembre	ANDRIEU Monique, Blanche <i>épouse COURTIEU</i>
22 juin	BONGIOVANNI Concetta <i>veuve BUCCHIERE</i>	29 novembre	FERIES Augustine <i>veuve METZGER</i>
30 juin	LLENA Joseph, Marius	02 décembre	PLANEL Zéline, Marthe, Paule <i>veuve DEMAY</i>
05 juillet	CLAMOU Emile, Auguste, Julien	04 décembre	FRUTOS Thomas
14 juillet	PENTASSUGLIO Marie, Joséphine <i>veuve BISSA</i>	12 décembre	BASSET Marius
14 juillet	PAZOS Mercedes <i>épouse D'OLIVEIRA</i>	15 décembre	MURANO Aldo, Angelo
18 juillet	SCHMITT Christine, Annie	23 décembre	FOURNIE Marie, Eugénie <i>veuve GORGUES</i>
12 août	CUYSSOT Jeanne, Manuelle <i>épouse MORANDI</i>		



Félicitations

- A Annie Lagauche qui a reçu la médaille de la jeunesse et des sports pour ses activités en faveur des jeunes dans le cadre de l'école de dessin qu'elle anime avec son époux.



- A Pierre CLOTES, ancien directeur du groupe scolaire, qui a reçu la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

- Aux joueurs et aux responsables du RC-COES qui est parvenu en finale du championnat de France 2^{ème} série.

- A Albert Audouy, fils de Léon et Mimie Audouy, qui a été fait chevalier de la légion d'honneur. Cet Espérazanais de 54 ans est aujourd'hui ingénieur d'affaires au service technique des bâtiments, fortifications et travaux qui relève de la direction centrale du génie, organisme constructeur de l'armée de terre. A. Audouy a débuté sa carrière



au Ministère de la défense en 1978 où il a exercé, jusqu'en 1996, les fonctions d'ingénieur d'essais, ce qui l'a conduit à assurer de nombreuses missions scientifiques au centre d'essai des Landes. Notons la pertinence de ses recherches en détonique qui lui ont permis de développer un appareillage associé à une méthode d'analyse dans le domaine des phénomènes rapides, méthode novatrice qui a été largement utilisée au profit de la recherche médicale en cardiologie. Il a ensuite orienté ses travaux vers le domaine de la sécurité pyrotechnique, ce qui lui vaut de faire partie des rares experts reconnus par les instances civiles et militaires internationales. A. Audouy dirige actuellement, au bénéfice du Ministère de la défense et en partenariat avec le Ministère de l'intérieur, le programme d'infrastructure du centre de stockage des munitions anciennes sur le site de Mailly dans le département de l'Aube.

A l'occasion de la promotion d'Albert Audouy au grade de chevalier de la légion d'honneur, rappelons que notre cité a été honorée dans cet ordre national puisque, à notre connaissance, nous avons à ce jour trois officiers (Paul Barrière, Michel Lafitte et M. de Noyers) et six chevaliers (Marius Dézarnaud, Pierre Mestrot, Georges Reverte, Bruno Lafitte, Eric Chatelus, Pierre Klepper).

Programme des festivités de juillet et septembre

13 juillet : retraite aux flambeaux à 21h puis bal avec *Joy Stick* à 22h

14 juillet : bal avec *Starlight* à 22h

15 juillet : *Cybercom Disco* à 22 h

16 juillet : orchestre *Klein*

Festival folklorique :

- jeudi 28 juillet, ensemble folklorique national du Vietnam

- vendredi 29 juillet, ensemble folklorique national « Nalmes » de la république des Adyguéens

- samedi 30 juillet, ensemble folklorique « Wetr » de la Nouvelle-Calédonie.

Venez nombreux en fin d'après midi sur la place de la République pour admirer et encourager ces troupes qui nous feront connaître de lointains horizons.

15 au 18 septembre : 4^{ème} festival de chant polyphonique traditionnel réparti sur 4 communes avec concert de l'ensemble des participants le dimanche 18 septembre après midi en l'église d'Espéraza.

23 septembre : bal avec *Krystal Noir* à 22h 30

24 septembre : spectacle sur la place à 17h 30 puis bal avec *Fred Kolher* à 22h 30

25 septembre : *Fantasia Trumpet*, bal à 17h 30 et à 21h 30

13 août : concert à 21h en l'église d'Espéraza avec, en première partie, le GESPPE et, en deuxième partie, musique médiévale avec Gérard Zuccheto.

Grand concert en l'Eglise Saint Michel le dimanche 25 septembre 2005 de 15h30 à 17h30 :

- première partie : «le groupe vocal LHERMOIS» dirigé par Huguette PONSADA de Toulouse. Leur répertoire s'étend de la Renaissance à nos jours : Ils chantent à 4 voix et à capella.

- Deuxième partie : Le groupe «MUSIQUE EN TÊTE» avec ses Fanettes accompagné par l'orchestre GILES GARDEN comprenant trompettes saxo et piano.

Les entrées et la tombola sont destinés à la restauration de l'Eglise Saint Michel. Organisation : Les Amis de Saint Michel.

Personnalités espérazanaises

Une grande figure de la haute vallée de l'Aude, Jean Bourrel

Bien qu'il ait consacré la majeure partie de son existence à la ville de Quillan, Jean Bourrel n'en demeure pas moins un pur Espérazanais puisqu'il naquit chez nous le 11 novembre 1886, fils de l'industriel Jean Baptiste Bourrel et de Mathilde Barbaste son épouse. A l'issue de solides études, il fera tout naturellement son apprentissage dans l'entreprise familiale à Espérazza (actuels établissements Monblason) où l'usine Bourrel frères occupe une place importante parmi les manufactures de chapeaux qui font alors le renom de la haute vallée de l'Aude.



Après son mariage à Gincla en 1912 et la tourmente de la Grande Guerre, Jean Bourrel est appelé par le directeur propriétaire de l'usine Huillet et Lasserre à Quillan (créée en 1908) afin de relancer la production chapelière de cet établissement récemment ravagé par une crue dévastatrice de l'Aude. Homme dynamique et remarquablement organisé, gestionnaire rigoureux, doté d'un physique de géant, Jean Bourrel – qui est devenu propriétaire de l'usine à la mort de M. Lasserre en 1922 – va impulser un élan novateur à son entreprise qui, avec la célèbre marque Thibet, conquiert très vite un marché national et international.

En quelques années, Jean Bourrel va organiser et agrandir ses bâtiments de production qu'il relie par un pont de fer au centre de Quillan (le fameux « pont Suzanne » portant le prénom de sa fille, inauguré en 1928, lors du passage du président de la République Gaston Doumergue).

A leur apogée, les établissements Jean Bourrel vont employer une main-d'œuvre de quelque 1200 ouvriers, se situant dans le peloton de tête de la chapellerie audoise et concurrençant sérieusement les manufactures d'Espérazza.

Pendant la difficile période de l'occupation, Jean Bourrel va s'efforcer de maintenir une activité maximale, se reconvertissant dans la fabrication de semelles de bois et l'élaboration d'une « laine de genêt » destinée au tissage. A la fin des années 40, l'industrie chapelière est en phase déclinante et la mort de Jean Bourrel, le 16 octobre 1949, va précipiter la chute de son entreprise. Toutefois, grâce à l'action de plusieurs personnalités locales, dont l'espérazanais Paul Barrière, les bâtiments de l'usine J. Bourrel pourront être repris par le consortium anglo-américain De La Rue qui y implante une unité de fabrication d'agglomérés synthétiques. C'est ainsi que les établissements Formica prennent la place de l'ancienne chapellerie, utilisant la main-d'œuvre locale et enrayant le chômage qui menaçait la commune d'asphyxie. Après une embellie de plusieurs décennies, l'usine Formica fermera à son tour ses portes en juin 2004.

Jean Bourrel ne fut pas qu'un brillant industriel. Il a laissé son nom dans la vie politique quillanaise puisqu'il succéda comme maire à Eugène Fonquerne le 17 mai 1925 et, quelques semaines après, devint conseiller d'arrondissement. Le 14 octobre 1928 il était élu conseiller général, succédant au maire de Fa, l'intendant militaire Pierre Sire qui se présentait à la députation. Lors des grèves du printemps 1936, Jean Bourrel se trouva pris en porte à faux entre ses fonctions d'élu, son rôle de patron et les lois sociales édictées par le gouvernement de front populaire. Représentant du patronat dans l'Aude et en désaccord avec certaines directives officielles, il préféra démissionner de son mandat de maire. Il demeurera toutefois conseiller général, charge qu'il conservera jusqu'en 1940. A la mairie de Quillan, qu'il avait administrée onze années, il sera remplacé par le chapelier Antoine Filaire, originaire de l'Allier et qui était entré au conseil municipal en 1935.

Enfin, n'oublions pas que Jean Bourrel fut aussi, durant de nombreuses années, l'enthousiaste et



entreprenant président de l'Union sportive quillanaise dont l'équipe de rugby à XV sera championne de France en 1929. Jean Bourrel était chevalier de la légion d'honneur depuis 1928. Le stade de Quillan ainsi que le boulevard du centre ville portent son nom.

Léon Audouy

Propriétaire viticulteur originaire du hameau des Sauzils (commune de Fa), Léon Audouy (1868-1941) fut maire d'Espérazza de décembre 1919 à décembre 1940, soit une amplitude de quatre élections faisant de lui le premier magistrat ayant exercé la mandature la plus longue depuis que la charge de maire existe à Espérazza. Membre influent du parti radical socialiste dans la haute vallée de l'Aude, ami d'Albert Sarraut, député de l'Aude et président du conseil général, ainsi que de son frère Maurice Sarraut, alors sénateur de l'Aude et patron de La Dépêche de Toulouse, Léon Audouy ne briguera jamais d'autre mandat que celui de maire. Une seule exception toutefois. Lorsque Jean Bourrel devint



conseiller général en octobre 1928, c'est Léon Audouy qui fut désigné et élu pour lui succéder au conseil d'arrondissement. Il resta d'ailleurs dans cette instance départementale jusqu'en 1940 en étant même durant plusieurs années le vice-président (le président était le maire de Cournanel Sylvain Astruc qui fut après guerre conseiller général du canton de Limoux).

Il remplit cette charge électorale à la satisfaction de tous ainsi que le souligne le sous-préfet de Limoux en 1934 : « Il apporte dans ses fonctions (de conseiller d'arrondissement) les qualités d'intelligence et de cœur, le dévouement total et la connaissance des affaires que l'on est heureux de trouver dans sa magistrature municipale. Infiniment sympathique, très aimé de ses concitoyens, il fait en toute occasion preuve de la plus sincère modestie et n'aspire pas à jouer un rôle politique plus important auquel il pourrait réellement prétendre. M. Audouy entretient avec la sous-préfecture les relations les plus étroites et les plus affectueuses » (Arch. de l'Aude, 2 N 14). Léon Audouy fut révoqué de ses fonctions de maire par le gouvernement de Vichy qui nomma à sa place le docteur Clanet.

Jean Fourié

Le corps médical à Espérazza (suite)

Depuis le XVIII^{ème} siècle Espérazza a toujours bénéficié de la présence et des services d'un corps médical relativement important. Qu'ils se qualifient de praticiens, chirurgiens, docteurs, apothicaires, accoucheurs, nombreux depuis 300 ans furent chez nous les hommes (et les femmes) qui s'occupèrent de la santé de leurs concitoyens. Nous voudrions profiter de cette rubrique pour rendre hommage à une femme, ou plus exactement à une sage-femme, bien connue en notre cité puisqu'il s'agit de l'épouse du docteur Jean-Pierre Malet.

D'origine quillanaise – son père était chef de division à la préfecture de l'Aude – Nelly Rousset fit ses études à l'école des sages-femmes de Montpellier et c'est au cours de son exercice à la maternité de Carcassonne qu'elle connut notre compatriote Jean-Pierre Malet avec lequel elle se

maria. Installée à Espérazza comme sage-femme-infirmière, elle a été très vite adoptée par la population grâce à son amabilité et sa simplicité souriante. Sa notoriété fut rapide et sa clientèle étendue puisqu'elle rayonnait sur les cantons de Couiza, Quillan, Axat et Belcaire. Nelly Malet se plaît à dire qu'elle a accouché des femmes dont elle a eu à accoucher plus tard les filles qu'elle avait aidé à venir au monde. Elle a d'ailleurs à son palmarès quelque 2500 bébés, ce qui est certainement son plus beau titre de gloire, faisant la fierté de son époux et de ses deux fils.

A Madame Malet, carcassonnaise devenue depuis 1955 espérazanaise à part entière, nous adressons nos félicitations et la remercions car elle est venue enrichir notre région de son art dans le plus beau métier du monde.



Echos bibliographiques

- Fils d'un médecin carcassonnais, Antoine Julian a présenté l'année dernière auprès de l'université de Toulouse Le Mirail (UFR histoire, art et archéologie), sous la direction du professeur Jean-Marc Olivier, un mémoire de maîtrise intitulé : *Itinéraires et changements sociaux dans la chapellerie espérazanaise du XIX^{ème} siècle*. Ce travail universitaire a pu être réalisé grâce à la collaboration de plusieurs de nos compatriotes qu'il convient de remercier. Le texte de ce mémoire est disponible sur CD Rom, s'adresser à la mairie.

- Le peintre d'origine russe Youri Jarki, qui habita un temps notre cité (place de la République) et qui réside actuellement à Carcassonne, nous a transmis un magnifique ouvrage recensant son œuvre et en livrant une analyse (1). Rappelons que nous devons à cet artiste la décoration de la façade basse du centre culturel G. Basset de Nattes et qu'une de ses toiles, intitulée *Pan*, a été offerte à la commune où elle orne l'hôtel de ville. Youri Jarki n'oublie pas Espéraza où il a résidé six années.

(1) *Jarki, préface de Jean-Marie Tasset, textes de Murielle Gagnebin, Christian Germak et Patrice de La Perrière (Frgaments éditions, 5 rue de Charonne, 75011 Paris, 2003, 77 p.).*

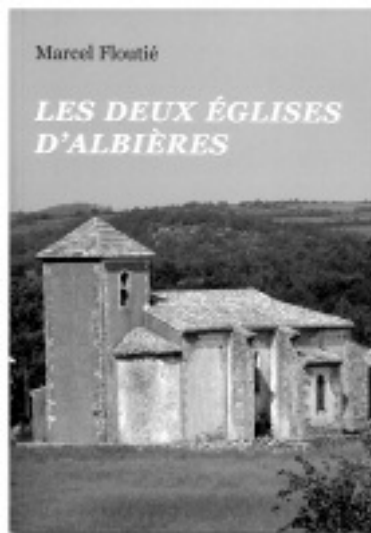
- Desservant de la paroisse, notre compatriote l'abbé Dominique Vergé a réalisé un ouvrage de souvenirs sur la commune de Comus d'où est originaire la branche paternelle de sa famille (1). Il s'agit d'une savoureuse chronique familiale axée sur le temps des vacances et sur l'évocation de la vie quotidienne d'une communauté montagnarde durant les années 1950.

(1) *Dominique Vergé : Chronique villageoise et familiale aux étés de la jeunesse (Association Se Canto, 11360 Comus, 2004, 124 p. 15 €).*

- Les fouilles d'archéologie préventive effectuées en 2001 et 2003 lors de la restauration de l'église saint Michel d'Espéraza ont donné lieu à un rapport de synthèse consultable à l'hôtel de ville et qui a le mérite d'éclairer de façon significative les origines et les évolutions de notre bâtiment cultuel depuis le XIII^{ème} siècle (1).

(1) *Maxime Guillaume : L'église Saint-Michel à Espéraza (Aude) (Montpellier, Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon – Nîmes, Institut national de recherches archéologiques préventives, 2003, 40 p.).*

- La petite commune d'Albières (82 habitants), dans les hautes Corbières, de l'autre côté du col du Paradis, n'avait jusqu'à ce jour guère suscité l'attention des curieux d'histoire locale. Remercions son ancien maire, M. Marcel Floutié, d'avoir rédigé une monographie (1) sur les deux églises du village, la première, située dans l'ancien castrum, ayant été abandonnée au profit d'un nouvel édifice construit durant le XVII^{ème} siècle quand le village s'est agrandi hors des murs de l'enceinte.



(1) *Marcel Floutié : Les deux églises d'Albières (116 pages, 16 €, en vente chez l'auteur à Albières ou chez nos libraires locaux).*

Notes d'histoire locale

Les sociétés de prévoyance et de secours mutuel

Par une lettre au préfet de l'Aude en date du 11 juin 1869, le Ministre de l'intérieur de Napoléon III approuve le règlement d'une association de prévoyance constituée entre les ouvriers chapeliers fumeurs d'Espéraza. La constitution de ce groupement avait été acceptée par le maire Arnaud Debosque le 17 mai et le préfet l'officialisera par arrêté du 29 juin de la même année. Ainsi naissait dans notre commune une nouvelle société d'entraide mutualiste.



Le président était François Sabarthès et le vice-président Philippe Crouzière, de Couiza. Le bureau se trouvait complété d'Antoine Amigues comme trésorier, Cros dit Couguette comme secrétaire. Les autres membres dirigeants étaient Cazeneuve, de Couiza, Baron, de Montazels, Bournet et Rivière.

Cette société mutualiste n'était pas la première instituée à Espéraza alors en pleine ascension économique avec le développement de la chapellerie. En effet, par arrêté du 3 mai 1865, le baron Lepic, préfet de l'Aude, avait autorisé la création d'une société de secours mutuel dite Saint Michel qui avait pour objectifs de donner les soins du médecin et les médicaments aux sociétaires malades, de leur payer une indemnité pendant le temps que durait leur maladie, de leur donner des secours temporaires s'ils deviennent incurables ou infirmes avant leur retraite, de leur accorder une retraite complémentaire, de pourvoir à leurs funérailles, d'accorder à la veuve, aux orphelins ou aux descendants un secours extraordinaire. Le droit d'admission était gratuit pour les jeunes de 16 à 25 ans ; il s'élevait à 10 F de 25 à 35 ans, à 15 F de 35 à 40 ans. Chaque mois, une

cotisation de 1 F était obligatoire. Outre un certain nombre d'avantages, la société avait la possibilité de délivrer aux membres qui le demandaient un certificat de bonne conduite, document indispensable pour trouver du travail, se déplacer et adhérer éventuellement à une autre société de secours mutuel. Le 29 juin 1869, le préfet de l'Aude approuvait la création d'une société de secours mutuel des ouvriers appropriateurs d'Espéraza qui prendra le nom de Saint Jacques, patron des chapeliers, société dont le bureau sera constitué le 19 juillet de la même année avec pour membres titulaires : Denis Saunière (président), Michel Pagès (vice-président), Joseph Cottès (trésorier), Dufis aîné puis Ernest Gencel (secrétaire), Jean Clamou (commissaire aux comptes). La cotisation mensuelle était de 50 cm, donc moitié moins chère que celle de la société des ouvriers fumeurs.

L'année précédente, suite à des problèmes d'organisation du travail à l'usine de Michel Bourrel aîné à Espéraza, une vingtaine d'ouvriers avaient été exclus puis admis à nouveau quelques semaines plus tard (la main d'œuvre qualifiée commençait à manquer à un moment où les carnets de commandes prenaient de l'ampleur). Le 1^{er} mars 1868, quelque 220 ouvriers de cette entreprise, instruits et éclairés par ce qui venait de se passer, décidèrent de créer une société d'ouvriers chapeliers en temps de chômage. Le projet eut un début de matérialisation en août 1868 mais, finalement, n'aboutit pas, sans doute en raison des dissensions qui émergèrent entre fumeurs et appropriateurs, ces deux métiers ayant des contraintes spécifiques. D'où, l'année suivante, l'apparition des deux sociétés mutualistes signalées plus haut.

La société de secours mutuel Saint Jacques exista jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Le dernier secrétaire en fut Escolier père qui habitait rue des Jardins, le dernier président Louis Azaïs et le dernier trésorier François Fouchac, mécanicien rue Saint-Saëns (père d'Adrienne Nova). Les bannières de nos deux sociétés mutualistes sont exposées au musée de la chapellerie.

Société de Secours Mutuels Saint-Michel :

Secrétaire : Escolier (père) ; plus tard Georges Dénarnaud. Présidents : Louis Azaïs ; Louis Cadène a succédé à Louis Azaïs (pendant 35 ans). Trésorier : François Fouchac ; Adrienne Nova a pris la relève pendant 43 ans. La Société Saint-Michel a été dissoute au cours de l'année 2000.

Société saint-Jacques :

Dernier président connu : Marcel Senty.



Le cercle de commerce d'Espérazza

Au début du Second Empire, la chapellerie espérazanaise connut une extension remarquable et un début de prospérité qui n'allait faire que croître et embellir, induisant l'apparition d'une classe dirigeante et d'un patronat. En 1859, un certain nombre de personnalités locales impliquées dans l'industrie décidèrent de fonder un cercle de commerce destiné à ce que « chacun des sollicitants trouve dans ses moments de récréation et dans un même lieu la tranquillité et le calme qui souvent ne se font pas sentir dans les cafés publics... entendu que cette classe laborieuse et honorable de la localité ne peut que protéger notre industrie et devenir pour elle un nouveau foyer de lumière. » (Arch. de l'Aude, 7 M 30).

Cette sorte de Medef local comprenait le docteur Dufour, Clanet (professeur de musique), Salva (mégissier), Jacques Barrière (boulangier) et les dirigeants chapeliers Gabriel Roquefort, Romain Chiffre, Guillaume Barrière, Maurice Captier, Michel Bourrel, Guizard cadet, Lucien Crussol, Baptiste Basset et Urbain Bourrel. Nous n'avons pas d'autres éléments indiquant si ce cercle a fonctionné. Un nouveau cercle de même nature, mais qui se voulait surtout une réunion d'amis, fut initialisé en 1877 par Lucien Crussol. Nous pensons qu'il eut une durée éphémère.

La chambre syndicale des fabricants de chapeaux

Depuis le XIX^{ème} siècle, les patrons chapeliers de la haute vallée de l'Aude se sont associés, sous des formes diverses, pour défendre leurs intérêts et essayer d'adopter une politique commune vis-à-vis de leurs salariés ainsi que des problèmes techniques ou sociaux auxquels ils étaient confrontés.

A la faveur des événements du front populaire, au printemps 1936, les responsables de la chapellerie décidèrent de créer une Chambre syndicale des fabricants de chapeaux de feutre de laine de la haute vallée de l'Aude afin de raviver et de redéfinir l'ancienne section locale de l'Union des fabricants de chapeaux de feutre de laine et poil de France dont le siège se trouvait au 54 de la rue de Châteaudun à Paris. Pour cela, une réunion constitutive eut lieu le 9 juin 1936 au café du Commerce sur la place. Cette chambre, qui s'inscrivait dans l'esprit de la loi du 21 mars 1884, se proposait :

- de protéger les intérêts généraux des industriels et de resserrer les liens de confraternité et d'estime,
- d'être un organe auprès du gouvernement et des autorités en général,
- de régler à l'amiable les contestations qui pourraient surgir,
- d'examiner et instruire les affaires qui peuvent lui être envoyées par le tribunal de commerce,
- en cas de faillite ou de liquidation judiciaire, communiquer aux juges ou aux syndicats tous les renseignements possibles,
- défendre les intérêts généraux de la corporation, notamment au niveau de la révision des tarifs douaniers.(Arch. de l'Aude, série 15 M 92).

Suite à cette réunion, les statuts furent rédigés et la Chambre syndicale déclarée à la préfecture le 20 juin 1936. Cette instance patronale était composée de 12 membres et le premier président en fut Marius Peille qui démissionna le 27 mai 1939 en raison d'un conflit portant sur la durée du temps de travail qui l'opposa au Groupement ouvrier de la chapellerie (Mounié secrétaire) qui voulait dénoncer la convention collective signée le 10 juin 1936 et modifiée le 21 juillet 1938 (Arch. de l'Aude, série 15 M 162).

Outre donc Marius Peille, le bureau de la Chambre comprenait : Numa Villa, administrateur de l'Union chapelière française, comme vice-président ; Bondy, directeur de la Manufacture quillanaise de chapeaux, secrétaire ; Victor Trel, gérant des établissements H. Delpech aîné, comme trésorier ; Louis Garrouste, de Chalabre, comme membre associé. Pour faire partie de ladite Chambre syndicale il fallait être agréé par le bureau et s'acquitter d'une cotisation de 100 F à laquelle s'ajoutait une cotisation proportionnelle au chiffre d'affaires de l'année précédente (au taux de 0,50% pour 10.000 F puis de



0,25% pour les autres tranches de 10.000 F). Nous n'avons pas trouvé trace, aux Archives départementales, de l'activité de ce groupement ni de sa durée de vie. Si certains de nos lecteurs en savent davantage, nous les remercions de bien vouloir nous contacter.

Note de toponymie

Tous les vieux Espérazanais savent où se trouvent le Pal et ont entendu l'expression « Darrièr le Pal » (Derrière le



Pal). Il s'agit de la rive droite de l'Aude située aujourd'hui entre le vieux pont et l'avenue François Mitterrand. Cette portion de territoire, où s'est élevé un moulin à eau puis une scierie, porte de nos jours le nom d'avenue André Malraux. Plusieurs personnes n'ont pas manqué de nous questionner sur l'origine et la signification de cette appellation. Nous sommes en mesure d'esquisser trois hypothèses.

La première se rapporte à la radellerie, c'est-à-dire au convoyage des troncs d'arbres par flottage sur la rivière d'Aude, activité qui connut une certaine importance depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. La berge de l'Aude longeant le quartier du Pal servait autrefois de plage aux « carras » venant de Quillan et descendant au fil de l'eau vers Limoux, Carcassonne et la mer. Comme beaucoup de « carrassiers » (conducteurs de radeaux) étaient d'Espéraz, ils avaient l'habitude de s'arrêter sur le « port » pour souffler un peu, rencontrer leur famille, apporter des nouvelles et aller s'abreuver dans les auberges et autres débits de boissons. Pour cela, ils rangeaient leurs trains de radeaux sur la berge, le retenant à la terre ferme par des cordes attachées à des pieux fichés en terre, d'où le nom de « pal » donné à ces sortes d'amarres taillées dans un bois imputrescibles et dont on pouvait voir encore les restes dans les années 40. La population d'Espéraz allait « darrièr le Pal » pour rencontrer les « carrassiers » et les voir manœuvrer.

L'autre hypothèse se rapporte à la nature du terrain. Du pont vieux jusqu'à la hauteur de l'ancienne usine Villa, la rive droite de l'Aude était en cet endroit encombrée de « breils », de fourrés, d'arbres, de buissons ainsi que de trous d'eau, sortes de marécages hérités des crues de la rivière, la berge en cet endroit étant relativement plate et peu élevée (ce qui n'est plus le cas aujourd'hui). Le mot « marécage » se traduit en occitan par le terme « palun » « palunalha » ayant donné l'abréviation « Pal ». Cette origine toponymique se retrouve dans le bas-Ampurdan, en Catalogne espagnole, où se situe la cité médiévale de Pals qui tire son nom des marais, actuellement asséchés et cultivés, qui s'étendaient dans les environs.

Dernière interprétation, ce nom pourrait provenir des pals qui servaient à confectionner les batardeaux, système permettant d'assécher une partie d'un cours d'eau afin de bâtir un pont, un bief, une écluse. Peut-être en fut-il ainsi quand on construisit les piles du vieux pont au XVII^{ème} siècle ou du moulin qui se trouvait à côté sur la rive droite.

On retrouve le terme pal en français dans palud et paludéen qualifiant une zone marécageuse.

En tout cas, le Pal d'Espéraz n'a certainement rien à voir avec un quelconque poteau frontière, ainsi que certains se sont amusés à l'affirmer.

J. Fourié



Souvenez-vous ?

Comme d'habitude, nous soumettons à la sagacité visuelle et aux capacités de mémoire des anciens de la commune quelques reproductions photographiques qui ne manqueront pas d'évoquer bien des souvenirs.

Tout d'abord une photographie de classe à l'école maternelle autour des années 1935. On remarquera les trois enseignantes que sont Mme Maury, directrice, Mme Chabaud et Mme Raynaud. Une autre vue de la même date, montre les enfants déguisés pour une fête, probablement Noël ou carnaval.

Vue des Âmes vaillantes en 1942 prise dans la cour du patronage des sœurs rue du général Ferrié. Dans le même lieu, les communiantes de 1941.



Une classe de l'école des filles à l'école primaire (année scolaire 1947/1948) avec, au premier rang assis : Y. Montagne, M. Griffe, J. Goize, A. Bigou, F. Castex, A. Carrère, L. Grauby, deuxième rang : M. Lamouroux, J. Lapasset, A. Munoz, A. Vidal, M. Anglade, J. Gil, M. Alquié, L. Espezel, L. Arnaud, rang du haut : H. Astruc, C. Malet, A. Moréno, L. Basset, L. Oliviera, A. Tiffou.

Le corps enseignant à l'école primaire des filles en 1947 avec, de gauche à droite, Mme Sarda, Mme Mouyren, Melle Gleyze et Melle Saunière.



Fête de la saint Michel 1949, la jeunesse du cru devant le podium de l'orchestre, face à l'actuel bureau de poste.

(Nous remercions les personnes qui nous ont aimablement prêté ces documents photographiques, notamment M.

Henri Grassaud et sa sœur Mme Monié. Nous invitons les lecteurs de ce magazine à nous communiquer d'autres témoignages d'un passé pourtant pas si lointain).





La page occitane

Pour clore ce magazine d'information municipale, nous soumettons à la sagacité des lecteurs une poésie inédite de Guilhèm de Nauroza. Sous ce pseudonyme se dissimule Guillaume Lévefaude (1898-1993), qui passa sa vie comme agriculteur en sa ferme de la Petite Lèze, commune du Mas-Saintes-Puelles. Elève et admirateur de Prosper Estieu, il fit lui aussi du sonnet occitan sa quasi unique spécialité. On lui doit deux recueils poétiques : *Los cants d'un grilh* (1925) et *Gabèla de cants* (1954). Homme charmant et poète d'un classicisme épuré, René Nelli le sauva d'un injuste oubli en l'intégrant dans son anthologie de la poésie occitane parue chez Seghers à Paris en 1972.

Als uèlhs de l'inspirat

*Als uèlhs de l'inspirat cantant cèl e campanha,
Dins l'azur de la vota arriva l'estelum
E, tal un faucilh d'aur engarlandat de lum,
La luna, sul miu cap, camina vèrs l'Espanha.*

*Mentretant, la luscramba, al pè de la baranha,
Repren son trelus d'astre en laurant pel matum
E, del tet d'un bordic bastit prèp la montanha,
S'enuça de bistòrt una echarpa de fum.*

*Jol vent, qu'en me baisant, de mens en mens alena,
E qu'al frutièrs de l'òrt bresilheja a pro pena,
A l'ostal qu'ai parlat se trai d'un fenestron*

*Una dròlla qu'a vist son aimador, per òrta,
E, com vèrs ela ven, li va dubrir la pòrta
Pr'unir sos pòts als sius en culhant lo poton.*

Traduction :

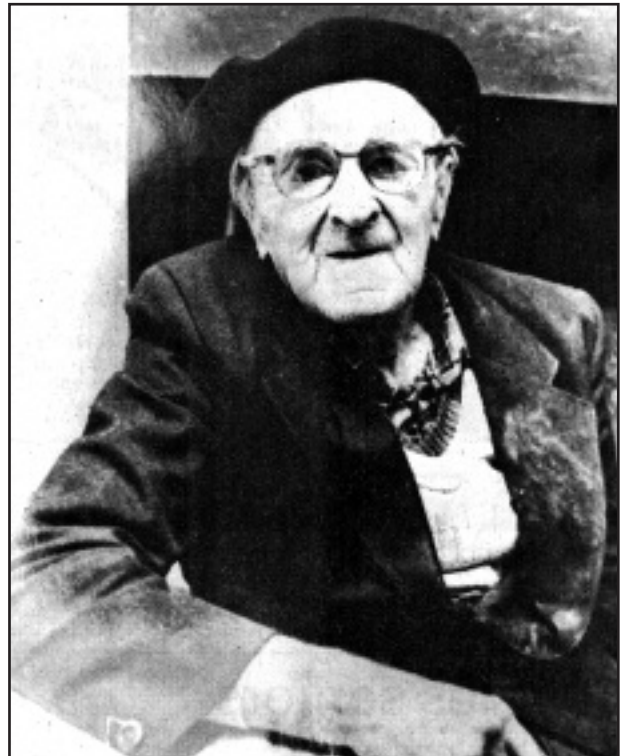
Aux yeux de l'inspiré

Aux yeux de l'inspiré chantant ciel et campagne, dans l'azur de la voûte le firmament arrive et, tel un martinet d'or orné de guirlandes de lumière, la lune, au-dessus de ma tête, chemine vers l'Espagne.

Entre-temps, le vers luisant, au pied de la barrière de rochers, reprend son scintillement d'astre en labourant dans les mattes et, du toit d'une petite ferme bâtie près de la montagne, monte de travers une écharpe de fumée.

Sous le vent qui me baise et dont l'haleine diminue et que l'on entend à peine murmurer dans les arbres fruitiers du jardin, à la maison dont j'ai parlé sort d'une lucarne.

Une fille qui a vu son amoureux, dans la campagne et, comme il vient vers elle, elle va lui ouvrir la porte afin d'unir ses lèvres aux siennes en cueillant un baiser.





Comment obtenir...

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait de Naissance.	Mairie du lieu de naissance ou Affaires Etrangères Nantes.	Date de naissance, nom, (nom de jeune fille pour femmes mariées), prénoms et filiation.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Extrait de Mariage.	Mairie du lieu de mariage.	Date du mariage, noms et prénoms des deux conjoints.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Extrait d'Acte de décès.	Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile au moment du décès.	Date de décès, nom, prénoms, lieu de décès.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Carte d'électeur.	Mairie du domicile.	Carte nationale d'identité, justificatif de domicile (quittance EDF, télécom) ou justificatif du paiement d'impôts locaux depuis cinq ans.	Gratuit	Avoir 18 ans ou les avoir la veille du scrutin, être de nationalité française (ou CEE pour les élections européennes et municipales).
Carte Nationale d'identité.	Mairie du domicile.	2 photos, extrait de naissance, justificatif de domicile.	Gratuit	Avoir la nationalité française, venir personnellement. Pour les mineurs : autorisation parentale.
Passeport.	Mairie du domicile.	2 photos, carte d'identité en cours de validité, passeport ou extrait de naissance et justificatif de domicile.	Timbre fiscal 60 Euros	Pour les mineurs autorisation parentale et venir personnellement (timbre fiscal : 30 Euros).
Certificat d'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs de nationalité française.	Mairie du domicile.	Livret de famille, carte nationale d'identité de l'enfant en cours de validité.	Gratuit	Le père ou la mère doit se présenter (photocopie du jugement en cas de divorce).
Casier judiciaire.	Nantes.	Nom, prénom, date de naissance.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse.
Certificat de nationalité française.	Tribunal d'instance.	Livret de famille, Acte de naissance et toutes pièces prouvant votre nationalité.	Gratuit	
Légalisation matérielle de signature.	Mairie.	La signature à légaliser doit être faite impérativement devant un employé municipal. Présenter la carte d'identité de l'intéressé.	Gratuit	Venir personnellement pour la signature.
Livret de famille (duplicata).	Mairie du mariage ou du domicile qui effectuera la demande de duplicata.	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants.	Gratuit	

renseignements utiles

PERMANENCES CENTRE BASSET DE NATTES

Sécurité Sociale	M. BONNET	Jeudi de 9h à 12h
Mutuelle/Sécurité Sociale	Mme CORELLA	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi de 10h15 à 12h15
CAF de l'Aude	Mr SALEUR	3 ^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h
FNATH	Mr PUNZANO/Mr FAURE	Mardi et jeudi matin de 9h à 12h
Assistante Sociale	Mme RIGAUD	Jeudi de 9h à 11h30
En cas d'absence composez le 04 68 20 06 51		

PERMANENCE CENTRE LOUIS ALIBERT

MACIF	M. BARBIERI	Tous les mardis de 10h à 12h
--------------	-------------	------------------------------

PERMANENCE MAIRIE

Aude Habitat	Mme RIBES Mr TOUSTOU	2 ^{ème} Jeudi de chaque mois 9h30 à 11h30 Tous les jeudis de 9h à 12h
---------------------	-------------------------	---

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS - Mairie d'Espéaza

Monsieur le Maire	Général (CR) M. LAFITTE	Sur rendez-vous
Sports et Animation	Mr ARNAUD	Sur rendez-vous
Enseignement-Culture	Mr PERRET	Sur rendez-vous
Environnement-Agriculture	Mme LACONDEMINE	Mardi de 16h30 à 18 h
Social	Madame NOVA	Jeudi de 10h à 12h et 14h à 17h
Finances	Monsieur TORRENT	Mercredi de 10h à 12h et 14h à 17h Jeudi de 14h à 17h

SANTÉ

MÉDECINS

Michel et Cécile GRAND, LE GOFF 04 68 74 10 31
COUE et BAILLE 04 68 74 16 90 **CINELLI** 04 68 74 19 61
SANDMANN 04 68 74 30 15

DENTISTES

TENNESSEL 04 68 74 17 63 **PINSART** 04 68 74 38 36

INFIRMIÈRES

DELAYE 04 68 74 16 00 **COGHETTO** . . . 04 68 74 26 54
KIEFFER / NOBLECOURT 04 68 74 27 07

KINÉSITHÉRAPEUTES

RAYNAUD . . 04 68 74 29 12 **FARGIER** . . . 04 68 74 04 99
BONDON . . . 04 68 74 14 43

PHARMACIES

CADENE 04 68 74 15 82 **GARY** 04 68 74 18 37

AMBULANCES-TAXIS

FOURTIER . . . 06 60 71 10 10

CABINET DE SOINS

NOBLECOURT, HAGEMON / GENEVIEVE 04 68 74 27 07

PEDOLOGUE

GABIGNAUD 04 68 74 12 58

CULTE

Mr le Curé 04 68 74 12 55

Messes: Samedi 18h à Montazels, Dimanche 10h à Espéaza,
 Dimanche 11h à Couiza

ORGANISMES OFFICIELS

Mairie. 04 68 74 10 01
 Camping Municipal. 04 68 74 08 60
 Crèche/Halte Garderie. 04 68 74 13 04
 Gendarmerie Quillan 04 68 20 00 33
 Syndicat d'Initiative 04 68 74 00 75
 Bibliothèque 04 68 74 13 51
 CODIS 18
 SAMU. 15

ETABLISSEMENTS PUBLICS

PTT 04 68 74 12 21
 S.A.U.R. 04 68 31 05 35
 Ecole Primaire 04 68 74 16 21
 Ecole Maternelle 04 68 74 17 53
 Musée de la Chapellerie 04 68 74 00 75
 Musée des Dinosaurés 04 68 74 26 88
 EDF/GDF 04 68 74 12 52
 Maison de Retraite. 04 68 74 17 16
 Météorologie 08 36 68 02 11
 Horloge 04 68 25 36 99
 Police Municipale. 06 08 26 22 47